Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 085-218501138-20261001-DEC261077-AR

MAIRIE DE
L'ILE D'YEU

# DEC/26/10/77

# DECISION DU MAIRE

Par délégation du Conseil Municipal
(Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
En application de la délibération du 20 avril 2026

---

**Le Maire de la Commune de l'Ile d'Yeu**

**Considérant** la délibération du 20 avril 2026 donnant délégation à Monsieur le Maire pour intenter au nom de la commune des actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;

**Considérant** la requête enregistrée au greffe le 21 août 2026, Monsieur Nourtier a saisi le Tribunal Administratif de Nantes concernant le permis d'aménager N°PA 085 113 25 00006 – dossier enregistré au Tribunal sous la référence 2617492 - 1 ;

## DECIDE

- **DE PERMETTRE** au cabinet d'avocats SARL CORNET VINCENT SEGUREL, 28 boulevard de Launay, 44 100 Nantes, immatriculé au registre national des entreprises sous le n° SIREN 344 040 647, d'assister la commune dans ses démarches et de la représenter dans les actions en justice ;
- **D'INTENTER** au nom de la Commune les actions et défense auprès du Tribunal Administratif de Nantes et des autres instances judiciaires ou administratives susceptible d'être saisie sur ce dossier ;
- **DE SIGNER** tous les documents utiles à la présente décision.

Il sera rendu compte de la présente décision au prochain conseil municipal.

Fait à l'Ile d'Yeu, le 1er octobre 2026

**Le maire,**

MAIRIE DE L'ILE D'YEU 85 (Vendée)

**Patrice BERNARD**

11, quai de la Mairie • CS 60714 • 85350 L'ILE D'YEU
• Téléphone 02 51 59 45 45
Site internet : mairie.ile-yeu.fr • E-mail : mairie@ile-yeu.fr



Mod. 540330 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT